

Communiqué de presse

Accès à l'ENM : réalisation d'aménagements extérieurs.

La Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines entreprend des aménagements pour sécuriser les déplacements des élèves et parents d'élèves aux abords de l'École nationale de musique de danse et de théâtre de Mantes en Yvelines.

La Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines réalise à partir du 25 janvier 2010 des aménagements aux abords de l'école :

- un arrêt minute situé à proximité du parvis de l'école permettra aux parents d'élèves de déposer et reprendre leurs enfants efficacement et en toute sécurité,
- un passage piéton protégé sécurisera les traversées du boulevard Calmette à hauteur de l'école.

Prévus pour une durée de 2 à 3 jours (en fonction des aléas du temps), ces aménagements devraient être effectifs dans les jours qui viennent.

Contact presse

Service Communication - Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Hélène François – 01 30 98 97 50 ou 06 48 71 41 41 – helene.francois@mantesenyvelines.fr - mantesenyvelines.fr